

Saint-Georges. Des vœux marqués par la prudence



- Marie-Hélène Belleau entouré des conseillers jeunes et moins jeunes. DDM

Publié le 24/01/2023

Plus de 80 personnes avaient répondu à l'invitation de Marie-Hélène Belleau, maire de la commune, pour cette cérémonie des vœux la première depuis le début de la mandature.

Mme la Maire expliquait tout d'abord la réorganisation du conseil municipal suite à deux démissions, Xavier Lafage devenant 3e adjoint en charge des affaires scolaires. Elle remerciait alors tous les élus, les employés communaux et les enseignants pour leur travail remarquable.

Le conseil municipal des jeunes a été à l'origine de plusieurs réalisations : boulier sur les thèmes de l'environnement, des droits des enfants et la maltraitance animale ; le garage à vélo devant la mairie et des jeux au sol et sur les murs dans la cour de l'école (marelle, billes, foot). En projet : affichage pour les PAV (Points d'Apport Volontaires) avec Fumel-Vallée du Lot et aménagement du Petit Bois.

L'école accueille 43 enfants avec une équipe stable. Des travaux ont été réalisés et l'équipement informatique renouvelé ainsi que le fond de la bibliothèque. Les repas de la cantine sont élaborés à partir de produits frais produits localement et cuisinés sur place. La garderie et une aide aux devoirs sont assurées gratuitement. Un espace est mis à disposition pour un jardin pédagogique. Plusieurs ateliers fonctionnent animés par des intervenants.

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) fonctionne très bien. Des ateliers pour les seniors existent en informatique (initiation et évolution), pour smartphone et en sophrologie.

A partir de février le bus "France Services" viendra le jeudi et vous aidera pour toutes les démarches administratives.

Le point Lecture (gratuit) a été ouvert en 2020 il propose des livres pour enfants et adultes, des livres gros caractères et des livres audio. Il est ouvert le 2e et 4e jeudi du mois de 14 h à 17 h.

La structure "Participation Citoyenne" a été mise en place pour réduire les incivilités, faire prendre conscience de notre responsabilité de citoyen, et faire preuve de bienveillance envers les voisins.

Merci à toutes les associations qui donnent vie à la commune. Ce tissu se révèle fragile et il faudrait que le bénévolat se renouvelle.

Pour 2023 il convient d'être prudent dans les dépenses d'investissement en raison d'un contexte économique difficile dû en grande partie à l'inflation, notamment dans le domaine des énergies. Le prix de la cantine a été augmenté. Il faut s'attendre à une hausse des impôts locaux. Parmi les projets retenus : restauration du mur de soutènement du cimetière du bourg, rénovation du logement communal Place du 1er juillet 1946, aménagement du Petit Bois de Chaux, réfection de la toiture du préau et de la garderie de l'école, remplacement des points lumineux par des Leds.

Mme la Maire accueillait ensuite les nouveaux habitants de la commune qui tour à tour se présentaient.

Comme il se doit la cérémonie se clôturait autour du pot de l'amitié.

De note correspondant Michel Rouquet